

“Associations, lieux et vecteurs de démocratie”

Synthèse du compte-rendu du 30 juin 2023 :

Rendez-Vous régional de la vie associative 7 constats pour 13 propositions

Le constat d'une crise démocratique est aujourd'hui largement partagé ; elle se traduit notamment par une abstention croissante, une défiance envers les institutions, une banalisation des idées d'extrême droite...

Néanmoins, la vie démocratique ne se résume pas au vote et à la constitution d'un gouvernement représentatif, la société civile y joue également un rôle majeur. Les associations, en tant que lieux et vecteurs de démocratie, ont le pouvoir de retisser le lien entre les besoins de chacun et les exigences de l'action publique. Alors qu'aucun des défis qui attendent les citoyen.nes ne pourra être relevé sans la pleine contribution des associations, rarement les arbitrages politiques ne leur auront été aussi défavorables.

C'est dans ce contexte et autour de la thématique «Associations, lieux et vecteurs de démocratie » que le **Mouvement Associatif Hauts-de-France** a réuni ses partenaires le 30 juin 2023, à Amiens, pour le rendez-vous annuel régional de la vie associative des Hauts-de-France.



Ce document reprend sous forme de courte synthèse les constats et enseignements tirés de cette journée du 30 juin. Le compte-rendu complet de cet événement détaillant les **7 constats**, proposant des verbatims et des initiatives inspirantes est disponible sur le site internet du Mouvement associatif Hauts-de-France.

1 journée, 7 constats

Le fil rouge de cette journée : « Dans quelle mesure les associations sont-elles des lieux et des vecteurs de démocratie ? » nous a amené à poser 7 constats.

- 1 Les associations sont des lieux de mise en action de la démocratie
- 2 L'engagement bénévole, garant de la démocratie
- 3 Une condition d'exercice de l'engagement et de la démocratie : la simplification administrative pour les associations
- 4 La liberté d'association est un principe juridique fondamental d'une société démocratique
- 5 Le rôle critique des associations est essentiel au fonctionnement démocratique
- 6 La démocratie est souvent un principe de gestion interne des associations
- 7 Une condition d'exercice de l'engagement et de la démocratie : s'appuyer sur l'expertise des citoyen.nes et des associations

Les recommandations pour l'après

7 RECOMMANDATIONS

Destinées aux responsables publics pour permettre aux associations de rester des lieux et vecteurs de démocratie

- 1 Consulter mieux et plus souvent les associations car leur action transversale et leur expertise permettent de remettre au centre de la discussion les besoins et remontées des territoires.
- 2 Soutenir la formation et la sensibilisation de tous.tes aux enjeux de démocratie et d'engagement en reconnaissant les compétences des associations pour accompagner ce dialogue social.
- 3 Renforcer les corps intermédiaires (associations, syndicats, nouvelles formes de collectifs...).
- 4 Mieux protéger les associations face aux répressions abusives à l'image de la protection dont peuvent bénéficier les syndicats dans leurs activités.
- 5 Garantir le droit d'interpellation des associations en reconnaissant les activités de plaidoyer comme des activités d'intérêt général.
- 6 Expliquer et rendre transparentes les démarches d'attribution des financements.
- 7 Encourager les démarches de participation citoyenne à toutes les échelles de la société et surtout en organisant la concertation dans des conditions qui permettent la participation de tous.tes du début à la fin de la décision.

6 RECOMMANDATIONS

Destinées aux associations et responsables associatifs pour valoriser leur rôle de lieux et vecteurs de démocratie

- 1 Rendre plus visible ce qu'elles font déjà en croisant savoirs pratiques et théoriques.
- 2 Rejoindre et valoriser les réseaux associatifs pour partager les apprentissages et se construire une armure conjointe contre les tendances répressives.
- 3 S'engager dans des démarches de long terme pour progresser sur les volets démocratique, social, environnemental, afin d'accompagner les différentes transitions de notre société et les nouvelles formes d'engagements.
- 4 S'outiller pour développer un dialogue avec les pouvoirs publics ; société et nouvelles formes d'engagements.
- 5 S'ouvrir au débat et au changement avec des méthodes de concertation transparentes pour être plus cohérentes avec les valeurs et les messages portés.
- 6 Accompagner les démarches de participation citoyenne en partageant la culture et l'expertise de l'association.

